RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 23101
Numéro SIREN : 577 350 424
Nom ou dénomination : ISG EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt 57341

20190573412018

DATE DEPOT : 04/07/2019

N° DE DEPOT : 57341

N° GESTION : 2013B23101

N° SIREN : 577350424

DENOMINATION : ISG EUROPE

ADRESSE : 14 rue Auber 75009 Paris

MILLESIME : 2018

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
8 JUIL. 2019
Sous le N° : 57341

ISG EUROPE
Société par actions simplifiée
au capital de 3.268.419 euros
Siège social : 14, Rue Auber
75 009 PARIS

577 350 424 RCS PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 LORS DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2019

Il est proposé d'affecter le résultat net de l'exercice comme suit :

Perte de l'exercice :	(1 932 943) euros
Report à nouveau :	163 917 euros
Total distribuable :	(1 769 026) euros
A une distribution de dividende pour :	0 euros
Au report à nouveau pour :	(1 769 026) euros
A la réserve ordinaire pour :	0 euros

DECISION VOTEE

L'associé unique a décidé de l'affectation proposée ci-dessus.

Copie certifiée conforme
Le Président

ISG EUROPE

Société par Actions Simplifiée

14 rue Auber
75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

ISG EUROPE

Société par Actions Simplifiée

14 rue Auber
75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique de la société ISG EUROPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ISG EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 4 juin 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Laure SILVESTRE-SIAZ

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2018 Brut	31/12/2018 Amort. et Déprec.	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement	2 000	1 600	400	400
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	133 094	125 134	7 960	36 040
	Fonds commercial (1)	5 435 706	5 590	5 430 116	5 430 116
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 554	990	563	785
	Autres immobilisations corporelles	671 859	267 942	403 917	430 199
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	8 813		8 813	8 763
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	91 436		91 436	85 358
	TOTAL (II)	**6 344 461**	**401 255**	**5 943 205**	**5 991 662**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	66 666		66 666	87 554
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	9 815 286	160 333	9 654 953	14 605 088
	Autres créances	3 865 604	69 143	3 796 461	5 128 177
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				339
	DISPONIBILITES	895 879		895 879	1 025 605
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	232 283		232 283	314 926
	TOTAL (III)	**14 875 717**	**229 476**	**14 646 241**	**21 161 688**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**21 220 178**	**630 731**	**20 589 447**	**27 153 350**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(3) dont créances à plus d'un an			1 053 822	1 622 021

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	3 268 419	370 041
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	92 500	92 500
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	37 004	37 004
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	96 410	96 410
	Report à nouveau	163 917	883 810
	Résultat de l'exercice	(1 932 943)	(719 893)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	1 379	1 379
	Total des capitaux propres	**1 726 686**	**761 251**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	962 832	695 182
	Provisions pour charges	116 847	145 920
	Total des provisions	**1 079 679**	**841 102**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	2 324 413	3 795 212
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	254 418	380 558
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 477 118	14 769 183
	Dettes fiscales et sociales	3 433 427	5 745 754
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	891 613	858 196
	Produits constatés d'avance (1)	400 000	
	Total des dettes	**17 780 989**	**25 548 903**
	Ecarts de conversion passif	2 094	2 094
	TOTAL PASSIF	**20 589 447**	**27 153 350**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 932 943,36)	(719 893,12)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	16 282 258	21 533 526
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

		31/12/2018		31/12/2017	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	38 939 358	100,00	57 348 781	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	**38 939 358**	100,00	**57 348 781**	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée			95 645	0,17
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	900 288	2,31	220 416	0,38
	Autres produits	81 957	0,21	259 850	0,45
	Total des produits d'exploitation	**39 921 603**	102,52	**57 924 692**	101,00
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	697			
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements	729 139	1,87	758 453	1,32
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	33 382 867	85,73	50 078 664	87,32
	Impôts, taxes et versements assimilés	259 256	0,67	307 088	0,54
	Salaires et traitements	3 462 445	8,89	3 525 446	6,15
	Charges sociales du personnel	2 125 659	5,46	2 240 390	3,91
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	621 654	1,60	489 674	0,85
	Autres charges	692 536	1,78	124 009	0,22
	Total des charges d'exploitation	**41 274 254**	106,00	**57 523 723**	100,31
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(1 352 651)**	-3,47	**400 969**	0,70
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	37		1	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change	10 898	0,03	8 216	0,01
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	**10 935**	0,03	**8 218**	0,01
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	434		91 717	0,16
	Différences négatives de change	12 635	0,03	6 939	0,01
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	**13 069**	0,03	**98 656**	0,17
	RESULTAT FINANCIER	**(2 134)**	-0,01	**(90 438)**	-0,16
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(1 354 785)**	-3,48	**310 531**	0,54
	Total des produits exceptionnels	**576 002**	1,48	**101 756**	0,18
	Total des charges exceptionnelles	**1 154 161**	2,96	**1 132 180**	1,97
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(578 159)**	-1,48	**(1 030 424)**	-1,80
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS	**40 508 540**	104,03	**58 034 666**	101,20
	TOTAL DES CHARGES	**42 441 484**	108,99	**58 754 559**	102,45
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(1 932 943)**	-4,96	**(719 893)**	-1,26

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 20 589 447 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de -1 932 943 euros.

L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2018
- finit le 31/12/2018
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018, ont été élaborés et présentés conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 qui a recodifié les dispositions du PCG à droit constant. L'application de ce nouveau PCG n'a pas entraîné de changement dans les méthodes comptables appliquées par la société.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Faits marquants de l'exercice

Augmentation de capital

Par décision de l'Associé unique du 17 décembre 2018, il a été décidé l'augmentation du capital de la société ISG Europe par création d'actions nouvelles pour un montant de 2.898.378 euros. Les actions nouvelles ont été émises au pair au prix de 21 euros par titre.

La libération des actions nouvelles a été réalisée par compensation de la créance certaine, liquide et exigible détenue par la société ISG Europe sur la société ISG OVERSEAS INVESTMENTS sous forme de compte courant d'associé.

Au 31 décembre 2018, le capital de la SAS ISG Europe s'élève à 3.268.419 euros, composé de 155.639 actions de valeur nominale égale à 21 euros.

Convention de cash pooling

Le groupe a mis en place une convention de cash pooling avec ses filiales afin de faciliter l'accès aux liquidités et de réduire le risque de change. La société est membre de ce cashpool. Les sommes transférées dans les fonds centraux au titre du cash pooling sont ainsi comptabilisées au bilan en tant que prêt avec la société ISG Central Services Ltd.

La société en tant que membre du cashpool peut puiser dans les fonds centraux en fonction de ses besoins.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :
- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 ;
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Principales méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est constitué de l'apport de l'activité de la société Alpha International de juin 2011 ainsi que du mali technique de confusion consécutif à l'absorption de ISG Europe Retail par ISG Europe.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'apport de l'activité de la société Alpha International a été valorisé à 1.750.000 euros et a été rémunéré par la remise d'actions de la société ISG Europe Retail SAS. Cette opération n'a pas été placée sous le régime de l'artide 210 A du CGI. La valorisation du fonds de commerce a été déterminée par différence entre la valeur globale de 1.750.000 euros et l'actif net apporté hors fonds de commerce (526.471 euros), soit une valeur de 1.223.529 euros.

La valorisation du mali technique de confusion consécutif à l'absorption de la société ISG Europe Retail par la société ISG Europe a été déterminée par différence entre la valeur nette des biens et des droits apportés (1.922.412 euros) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 1.750.001 actions de la société ISG EUROPE RETAIL dont elle est propriétaire (6.127.000 euros), soit une valeur de 4.204.588 euros.

Un test de dépréciation par comparaison de la valeur nette comptable et de la valeur actuelle est réalisé au moins une fois pas exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, conformément à l'artide 214-15 du règlement ANC 2015-06.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels informatiques : 3 ans
- Matériels et outillage industriels : 5 ans
- Agencements, aménagements, installations : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans
- Mobilier : de 5 à 10 ans

La société ne possède pas d'immobilisation susceptible de faire l'objet d'une ventilation par composants.

Immobilisations financières et valeurs de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les opérations au titre des chantiers sont comptabilisées selon la méthode à l'avancement. Le résultat est donc dégagé au fur et à mesure de leur avancement. Le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de l'avancement du chantier évalué en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimés.

Lorsqu'une perte sur un contrat devient probable, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée.

En 2018, la société ISG Europe a réalisé des travaux de rénovation sur une partie d'un chantier de grande ampleur qui doit se terminer en 2019. A la suite d'une renégociation des coûts initialement budgétés, une marge prévisionnelle négative a été déterminée pour un total de -138.861 euros. Sur l'exercice, une perte a déjà été réalisée pour -18.580 euros qui correspond aux charges engagées à la dôture de l'exercice. Le complément de perte non encore réalisée pour -120.281 euros a été comptabilisée en provision pour risques et charges au 31 décembre 2018.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Provisions réglementées

La somme figurant en provisions réglementées correspond à la partie dérogatoire des amortissements fiscaux autorisés par rapport aux amortissements économiques comptabilisés dans le poste amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles. La contrepartie de ces amortissements dérogatoires est inscrite dans le compte de résultat dans le poste "charges exceptionnelles" en cas de dotation ou dans le poste "produits exceptionnels" en cas de reprise.

Provisions pour risques et charges

Conformément à l'artide 312-1 du PCG, une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Au cours de l'exercice 2018, de nouveaux litiges commerciaux ont été provisionnés pour 600 000 euros.

Provisions pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ en retraite sont comptabilisées sous la rubrique « provisions pour charges ». Elles s'élèvent au 31 décembre 2018 à 80 613 euros.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Age de départ : 65 ans ;
- Condition : mise à la retraite ;
- Turn-Over : 23,64 % ;
- Revalorisation des salaires : 1 % ;
- Taux d'actualisation : IBOXX au 31 décembre 2018 : 1,30 %.

Provisions pour médailles du travail

Comptabilisées sous la rubrique « provisions pour charges », elles s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 36 234 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Comptabilisation, présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement. Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que le clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annules comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en norme française comme en IFRS.

Il s'élève à 22.119 euros au 31 décembre 2018 et a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, au crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés.

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	2 000					2 000
	Autres	5 568 800					5 568 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**5 570 800**					**5 570 800**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 554					1 554
	Instal., agencement, aménagement divers	380 033					380 033
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	251 131		63 738		23 044	291 826
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**632 718**		**63 738**		**23 044**	**673 412**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	8 763		50			8 813
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	85 358		14 508	8 430		91 436
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**94 121**		**14 558**	**8 430**		**100 249**
	TOTAL	**6 297 638**		**78 296**	**8 430**	**23 044**	**6 344 461**

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 600			1 600
	Autres	102 644	28 080		130 723
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**104 244**	**28 080**		**132 323**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	768	222		990
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	21 240	38 003		59 243
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	179 725	37 775	8 801	208 698
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**201 733**	**76 000**	**8 801**	**268 932**
	TOTAL	**305 977**	**104 080**	**8 801**	**401 255**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	1 379			1 379
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**1 379**			**1 379**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	695 182	705 000	557 632	842 550
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	145 920	80 613	109 686	116 847
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		133 119	12 837	120 282
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**841 102**	**918 732**	**680 155**	**1 079 679**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles, corporelles, des titres mis en équivalence, titres de participation, autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	311 381	129 700	280 748	160 333
	Autres	421 743	69 143	421 743	69 143
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**733 124**	**198 843**	**702 490**	**229 476**
	TOTAL GENERAL	**1 575 604**	**1 117 575**	**1 382 645**	**1 310 533**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation		517 575	836 513	
	Dont dotations et reprises - financières				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles		600 000	546 132	
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	91 436		91 436
	Clients douteux ou litigieux	250 039	250 039	
	Autres créances clients	9 565 247	9 483 401	81 846
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	65 893	65 893	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	149 677	149 677	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 435 391	1 435 391	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1 772 976	801 000	971 976
	Débiteurs divers	441 666	441 666	
	Charges constatées d'avances	232 283	232 283	
	TOTAL DES CREANCES	**14 004 609**	**12 859 351**	**1 145 257**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	684	684		
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 477 118	10 205 758	271 360	
	Personnel et comptes rattachés	61 163	61 163		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	734 659	734 659		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 517 187	2 517 187		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	120 418	120 418		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	2 323 729	1 350 776	972 953	
	Autres dettes	891 613	891 613		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	400 000	400 000		
	TOTAL DES DETTES	**17 526 571**	**16 282 258**	**1 244 313**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.03

Frais d'établissement

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement		400	20,00
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL		400	

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	5 435 706	
TOTAL	5 435 706	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		**3 103 071**
Autres créances clients		**2 989 596**
Clients factures a etablir	*2 989 596*	
Autres créances		**113 475**
FOURN RRR A OBTENIR	*113 475*	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		**4 096 028**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**3 764 826**
ENGAGES SOUS TRAITANTS	*2 899 000*	
FOURN FACTURES NON PARVENUES.	*576 130*	
FNP SOUS-TRAITANTS	*289 696*	
Dettes fiscales et sociales		**181 562**
Pers. charg. a pay. & prod. a	*61 163*	
Autres charges a payer	*45 186*	
ORGANIC C3S	*36 958*	
TAXE TRAVAILLEURS HANDICAPES	*11 712*	
EFFORT CONSTRUCTION	*17 386*	
CVAE	*9 157*	
CFE	*1*	
Autres dettes		**149 640**
Rabais remises rist a accorder	*106 740*	
CHARGES A PAYER	*42 900*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		232 283	400 000
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**232 283**	**400 000**

Ecarts de conversion

Etat exprimé en euros	Montants	31/12/2018
Ecarts de conversion ACTIF		
Ecarts de conversion PASSIF		2 094
Ecart de conversion sur créances	2 094	
TOTAL		(2 094)

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en euros	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		17 621,00	21,0000	370 041,00
	Emises pendant l'exercice		138 018,00	21,0000	2 898 378,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**155 639,00**	**21,0000**	**3 268 419,01**

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	370 041			2 898 378	3 268 419
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	92 500				92 500
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	37 004				37 004
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	96 410				96 410
Report à nouveau	883 810	(719 893)			163 917
Résultat de l'exercice	(719 893)	719 893		(1 932 943)	(1 932 943)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	1 379				1 379
TOTAL	**761 251**			**965 435**	**1 726 686**

Date de l'assemblée générale 22/06/2018
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 761 251
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 761 251
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 965 435

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux	31 579 714	6 825 792	38 405 506
Production vendue de services	363 903	169 949	533 852
TOTAL	**31 943 617**	**6 995 741**	**38 939 358**

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(1 354 785)		(1 354 785)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(578 159)		(578 159)
RESULTAT COMPTABLE		(1 932 943)		(1 932 943)

(1) après retraitements fiscaux.

La société ne paie pas d'impôt compte tenu de l'existence de déficits reportables.

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Amortissements dérogatoires	1 379
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**1 379**

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Indemnité de fin de carrière	80 613
	Provision pour perte à terminaison	120 282
	Autres	
	C3S	36 958
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**237 853**

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale sur l'exercice 2018, portant sur les exercices se clôturant le 30/06/2013, le 30/06/2014 et le 30/06/2015.

Le déficit fiscal apparaissant au 30/06/2014 s'élevant à 1 151 124€ est rectifié de - 824 797€, dont - 550 890€ au titre de l'exercice se clôturant au 30/06/2013 et - 273 907€ au titre de l'exercice se clôturant au 30/06/2014.
Le déficit fiscal corrigé ressort donc au 30/06/2014 à 326 327€.

Suite à ci-dessus, le montant des déficits reportables au 31 décembre 2018 s'élève à 5 255 105€.

Produits et Charges exceptionnels
au 31/12/2018

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PROFITS SUR CLIENTS		30 334
REPRISE PROVISION SALARIALE		546 132
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		(464)
AMENDES ET PENALITES	450	
VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS CEDES	14 243	
PROVISIONS POUR RISQUE LITIGES CLIENTS	600 000	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	800	
COUT SALARIAL DEPART	538 668	
Totalisation	**1 154 161**	**576 002**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		48
	Professions intermédiaires		
	Employés		5
	Ouvriers		
	TOTAL		53

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
ISG EGYPT (1)		8 772		99,90	8 763	8 763
2. Participations (10 à 50 %)						

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
ISG EGYPT (1)					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

(1) Compte tenu de l'absence d'activité, la société ISG EGYPTE n'a pas établi de comptes au 31 décembre 2018.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagements financiers

Clients

Dans le cadre de ses chantiers, ISG EUROPE a obtenu l'ouverture de garanties à hauteur de 3 000 000 euros.
Ces garanties sont données aux clients d'ISG Europe en échange de leur renonciation à une retenue de garantie.
Au 31 décembre 2018, 2 538 895 euros de ces cautions ont été utilisées par ISG EUROPE.

Fournisseurs

De la même manière, les fournisseurs d'ISG EUROPE ont des garanties auprès de leurs banques. A ce titre, ISG EUROPE a reçu des cautions en remplacement de ses retenues de garantie auprès de ses différents fournisseurs pour un montant estimé à 1 176 397 euros.

Groupe

La société ISG OVERSEAS INVESTMENTS LTD., société consolidante, s'est engagée à supporter le cas échéant le remboursement des comptes courants de la société avec les sociétés du groupe, et notamment avec ISG SUISSE, ISG RETAIL LTD et ISG PEARCE LTD.
Ce soutien a été obtenu dans un courrier en date du 17 mai 2018 et a été accordé jusqu'à l'assemblée générale appelée à approuver le comptes clos le 31 décembre 2018.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

ISG OVERSEAS INVESTMENTS LIMITED
ALDGATE HOUSE
33 ALDGATE HIGH STREET
LONDON EC3N 1AG-UK

Rémunérations des commissaires-aux-comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes afférents à la certification des comptes s'élèvent à 67 400 € pour l'exercice 2018.

Ils s'élèvent à 5 000 € pour les services autres que la certification des comptes.